

# Classification et reporting CRS / FATCA : comment éviter les erreurs les plus fréquentes et les plus coûteuses

- > Les erreurs de classification les plus fréquentes : ENF actives, sociétés immobilières, Investment Entities...
- > Les cas "border" : optimisation légitime ou contournement du CRS ?
- > Comment organiser une revue annuelle CRS / FATCA efficace et basée sur les risques ?
- > Reporting : quels types d'erreurs sont systématiquement relevés en audit ?

**Latifa Tabia,**

Expertise en fiscalité opérationnelle et structuration, Luxembourg



Latifa Tabia accompagne des clients internationaux dans la gestion de leurs enjeux fiscaux complexes, avec une expertise pointue sur FATCA, CRS, DAC6, QI, FASTER et Pillar 2. Ex-Head of Operational Tax & Advisory chez Forvis Mazars, elle a également développé une solide expérience au sein de grandes institutions financières telles que Société Générale et Natixis Wealth Management, où elle a dirigé des équipes de fiscalité opérationnelle et supervisé la conformité d'entités au Luxembourg, en Suisse et à Monaco. Diplômée de l'Université Panthéon-Assas et de l'Université Panthéon-Sorbonne en ingénierie juridique et fiscale du patrimoine, elle est également titulaire de la qualification fiscale luxembourgeoise (cycle A et cycle B).

Domaines d'expertise :

- Fiscalité opérationnelle
- Conformité réglementaire
- Gestion des obligations fiscales internationales

## Introduction – Pourquoi la classification est-elle le point de fragilité n°1 des dispositifs CRS / FATCA ?

- Pourquoi la majorité des erreurs CRS / FATCA prennent-elles naissance au stade de la classification ?
- Pourquoi le raisonnement "une fois classé, toujours classé" est-il dangereux ?
- Comment une erreur de classification se propage-t-elle jusqu'au reporting et au risque réglementaire ?
- Que regardent réellement les autorités, les auditeurs et les contrôleurs fiscaux lorsqu'ils analysent un dossier CRS / FATCA ?

## Où se situent les erreurs de classification les plus fréquentes ?

### ▪ Pourquoi les ENF actives sont-elles surqualifiées ?

- Quelles erreurs sont commises dans l'analyse des revenus passifs ?
  - Comment distinguer un actif opérationnel d'un actif d'investissement ?
  - Pourquoi la détention d'actifs est-elle souvent assimilée à tort à une activité ?
- ### ▪ Comment classifier correctement les sociétés immobilières ?
- À partir de quand l'immobilier devient-il un actif d'investissement ?
  - Pourquoi les structures immobilières sont-elles particulièrement exposées au risque CRS ?
  - Quels raisonnements sont systématiquement rejettés en contrôle ?

### ▪ Où se situe réellement la frontière entre Investment Entity et Passive NFE ?

- Pourquoi cette distinction est-elle la plus risquée en pratique ?
- Quel est le rôle du gestionnaire dans la qualification ?
- Quels cas typiques posent problème dans les groupes internationaux ?

## Les cas "border" : optimisation légitime ou contournement du CRS ?

### ▪ Les retirement funds sont-ils réellement exclus du CRS ?

- Quelles conditions doivent être cumulativement remplies ?
- Pourquoi certains fonds de retraite ne résistent pas à l'analyse en contrôle ?

### ▪ Comment classifier correctement une start-up ?

- Pourquoi les start-ups changent-elles fréquemment de statut CRS ?
- Quel est l'impact des levées de fonds et des changements de business model ?
- À quel moment une start-up devient-elle une Passive NFE ou une Investment Entity ?

### ▪ Les montages présentés comme "hors CRS" résistent-ils réellement à une analyse en substance ?

- Pourquoi la sophistication juridique ou financière est-elle souvent utilisée comme écran ?
- Quels raisonnements "clés en main" doivent immédiatement alerter ?

- Pourquoi le recours à des restructurations ou à certains produits financiers ne suffit-il jamais en soi ?
- Quand une enveloppe (produit structuré, certificat, certains contrats d'assurance-vie...) devient-elle suspecte au regard du CRS ?
- Comment les autorités arbitrent-elles entre forme juridique et réalité économique ?
- À partir de quand un montage devient-il un red flag, indépendamment de sa légalité apparente ?

## Comment organiser une revue annuelle CRS / FATCA efficace et proportionnée ?

### ▪ Quelles entités doivent être surveillées en priorité ?

- Quelles structures sont intrinsèquement instables ?
- Quels secteurs présentent un risque accru de requalification ?

### ▪ Comment adopter une approche "risk-based" de la revue annuelle ?

- Quelles entités revoir plus fréquemment que d'autres ?
- Comment allouer les ressources de contrôle de manière efficiente ?

### ▪ Quels signaux d'alerte doivent déclencher une revue approfondie ?

- Quels changements doivent alerter immédiatement ?
- Quels sont les signaux faibles souvent ignorés à tort ?

## Pourquoi le reporting révèle-t-il souvent des erreurs de classification ?

### ▪ Quelles sont les problématiques de reporting les plus fréquentes ?

- Pourquoi le reporting met-il en lumière des incohérences de classification ?
- Quels types d'erreurs sont systématiquement relevés en audit ?

### ▪ Quelles règles de reporting sont le plus souvent mal comprises ?

- Quels rappels sont essentiels pour éviter les erreurs coûteuses ?
- Où se situent les confusions les plus fréquentes ?

### ▪ Comment traiter les structures complexes ?

- Comment reporter correctement des cascades d'entités avec trusts ?

- Quel est l'impact des juridictions non participantes ?

### ▪ Quelles sont les erreurs les plus fréquentes sur le reporting des produits les plus complexes (produits structurés, zéro coupon, obligations amortissables...) ?

- Assimiler absence de flux à absence de reporting
- Confondre gain en capital, prime et revenu financier
- S'appuyer sur la documentation commerciale du produit

## Conclusion – Que faut-il absolument retenir ?

- Pourquoi la classification doit-elle être remise en question régulièrement ?
- Pourquoi les erreurs CRS / FATCA sont-elles rarement isolées ?
- Comment passer d'une conformité formelle à une conformité défendable ?

## Classification et reporting CRS / FATCA : comment éviter les erreurs les plus fréquentes et les plus coûteuses

### Informations pratiques

#### Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 0111  
 par e-mail : info@academyfinance.ch  
 par courrier: Academy & Finance SA,  
 3 rue Neuve-du-Molard  
 CH-1204 Genève  
[www.academyfinance.ch](http://www.academyfinance.ch)

#### Lieu de la conférence

Hôtel Président  
 47 quai Wilson, Genève

#### Visio conférence

Le lien Zoom sera envoyé le 16 mars après-midi.

#### Prix

580 euros  
 Inscriptions supplémentaires de la même société : -50%

#### Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

#### Annulation

Les annulations reçues avant le 10 mars 2025 seront remboursées à hauteur de 100%. Les annulations reçues après le 10 mars ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (email, courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

### Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Classification et reporting CRS / FATCA" le 17 mars 2026 à Luxembourg.

Je participerai :  en présentiel  online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 0111.

#### 1<sup>ER</sup> INSCRIT

Prénom et nom .....

Fonction .....

E-mail.....

#### 2<sup>ÈME</sup> INSCRIT (-50%)

Prénom et nom .....

Fonction .....

E-mail.....

Société.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire  Mastercard  VISA

N° de carte: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Date d'expiration: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom du détenteur de la carte .....

Date .....

Signature .....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.